SASU AB VENTILATION

au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 356 Avenue de la République
92000 NANTERRE

R.C.S. NANTERRE : 953 416 286

DELIBERATIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Le 5 mars 2026,
à 9 heures,

M. Balla TRAORE, actionnaire unique et président de la société AB VENTILATION, société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 953 416 286, et dont le siège social est situé 356 Avenue de la République 92000 NANTERRE.

A pris les décisions ci-après relatives à :

- Transfert du siège social de la société
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoir pour formalités

La délibération est ensuite déclarée ouverte.

Première décision

L'actionnaire unique, décide de transférer le siège de la société du 356 Avenue de la République 92000 NANTERRE au 8 rue Maurice Ravel - JOUY/MOUTIER MERISIERS - 95280 - JOUY LE MOUTIER, à compter de ce jour.

Deuxième décision

En conséquence de la décision de transfert du siège social, l'article 4 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

« Le siège social est fixé 8 rue Maurice Ravel - JOUY/MOUTIER MERISIERS - 95280 - JOUY LE MOUTIER.

Il peut être transféré en tout autre lieu en France Métropolitaine par simple décision du Président.

Le siège social peut également être transféré en tout lieu en vertu d'une décision collective des associés ou par décision de l'associé unique.

Lors d'un transfert décidé par le Président, celui-ci est autorisé à modifier les Statuts en conséquence.

Des agences, succursales et dépôts peuvent être créés en tous lieux et en tous pays par simple décision du Président, qui peut ensuite les transférer et les supprimer comme il l'entend. »

Troisième décision

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

Balla TRAORE, Actionnaire unique et Président

